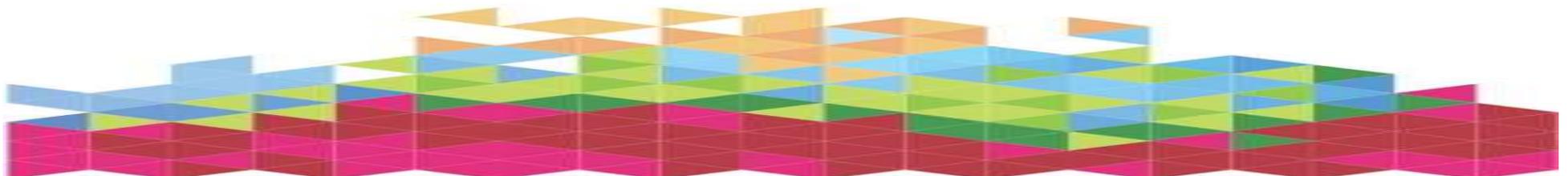




BASSIN EFE
SERVICES ÉCARTÉS & ANIMÉS PAR LE DÉPARTEMENT DE LA RÉGION WALLONNE
NAMUR

Rapport analytique et prospectif 2021
Diagnostic sectoriel
Santé – Services aux personnes – Nettoyage

Octobre 2021



Introduction

Les Instances Bassin Enseignement qualifiant Formation Emploi (IBEFE) jouent un rôle d'appui au pilotage de l'enseignement qualifiant et de la formation professionnelle. De manière plus spécifique, les IBEFE ont pour mission de veiller au niveau local à la cohérence de l'offre d'enseignement et de formation professionnelle avec les besoins socioéconomiques et avec l'offre déjà existante sur le territoire du Bassin. Dans ce cadre, elles ont ainsi pour objectif :

- de déterminer chaque année une liste de métiers prioritaires (ou thématiques communes) pour l'ouverture de nouvelles offres de formation professionnelle et/ou d'enseignement ou pour lesquels l'offre existante est à soutenir/maintenir ;
- d'émettre des recommandations, de définir des pistes d'actions en matière d'adaptation de l'offre existante (exemples : modification du contenu de certaines options ou de certains modules de formation), de stages en entreprise, de promotion des métiers, d'orientation professionnelle ou encore de partage des équipements et ressources pédagogiques.

Pour ce faire, les IBEFE :

- récoltent et analysent une série de données sur le marché de l'emploi et ses besoins, ainsi que sur l'offre d'enseignement et de formation existante et sa fréquentation,
- organisent des réunions de concertation avec des acteurs et experts de terrains,
- établissent, sur base des informations recueillies, une liste de métiers prioritaires l'ouverture de nouvelles offres et pour le soutien de l'offre existante, émettent des recommandations et définissent des pistes d'actions en matière d'orientation, de promotion des métiers et des filières, d'adaptation de l'offre existante, de stage et d'alternance,... ,
- diffusent ces informations aux opérateurs d'enseignement/formation sous forme d'un « rapport analytique et prospectif », afin qu'ils puissent s'en saisir,
- mettent en place des groupes de travail ou « pôles de synergies » regroupant divers acteurs de terrain afin de mettre en œuvre des projets concrets visant l'amélioration des dispositifs locaux de formation, d'enseignement et d'insertion.

Le 4 mai 2021, une table sectorielle relative au secteur de la Santé et des Services aux personnes a ainsi été organisée, afin de recueillir des informations sur l'évolution du secteur, les métiers recherchés sur le marché de l'emploi ou faisant l'objet de difficultés de recrutement, les nouvelles compétences recherchées par les entreprises, les offres d'enseignement/formation à mettre en place pour faire face aux nouvelles évolutions du secteur et les recommandations ou pistes d'actions à développer pour répondre aux besoins des acteurs de ce secteur.

Le présent diagnostic reprend ainsi toutes les informations recueillies dans le cadre de cette mission, pour ce qui concerne le secteur de la Santé et des Services aux personnes.

A noter que celui-ci porte sur les métiers du niveau de l'enseignement secondaire qualifiant. Dans une logique de filière, les formations du niveau de l'enseignement supérieur sont toutefois également évoquées et reprises dans les cartographies.

Dans l'ensemble du document, les noms de métiers sont libellés uniquement au masculin mais ceux-ci doivent être considérés à titre épiciène.

1. Le marché de l'emploi

1.1. Contours du secteur

Secteur mal reconnu, sous financé

Le budget en lien avec les soins de santé est de plus en plus rationalisé et ne permet pas de répondre à l'ensemble des besoins de la population. Les métiers sont peu valorisés par la société et les pouvoirs publics. **Les travailleurs eux-mêmes font état d'un manque de reconnaissance et de valorisation.** Ils jugent leur salaire trop faible, leurs horaires trop fluctuants et leurs possibilités d'évolution trop limitées.

Ces métiers restent peu attractifs pour les générations futures mais aussi en matière de reconversion professionnelle et ce, pour diverses raisons :

- Une absence de valeur ajoutée « matérielle » : ces métiers ne sont donc pas mis en valeur par l'économie classique ;
- Des salaires peu attrayants ;
- Des conditions de travail difficiles : travail physique important, contacts avec des personnes en grande précarité, gestion des décès, sous-effectif et travail à flux tendus aussi bien dans les hôpitaux que les maisons de repos, horaires de travail variables et flexibles, etc.

En cette année 2021, se sont négociés les Accords du Non marchand 2021-2024. Dans ce cadre, 260 millions d'euros ont été octroyés par le Gouvernement wallon pour le secteur Non marchand, dont environ 30 millions pour les Services d'Aide aux Familles et aux aînés (SAFA).

Pour le secteur des SAFA, les axes prioritaires à développer sont :

- Une revalorisation des métiers, au travers d'une augmentation salariale (avec une attention particulière aux débuts de carrière et aux plus bas salaires) ;
- Une mesure d'allègement de fin de carrière, pour prendre en compte la pénibilité du travail.

Concrètement, en 2022, les barèmes tendront à se rapprocher de ceux de l'IFIC (barèmes applicables aux secteurs fédéraux de la Santé) et devraient atteindre 90 à 95 % des salaires des MRS et hôpitaux ; une grosse évolution est prévue en début de carrière pour attirer les jeunes dans le secteur, puis stabilisation par la suite. Par ailleurs, les travailleurs pourront bénéficier d'une diminution du temps de travail à partir de 58 ans. Pour un temps plein, le temps de travail passera de 38h à 32h ; pour un mi-temps, il passera de 19h à 16h.

Politique du maintien à domicile et transmuralité

La stagnation des moyens financiers accordés au secteur pour faire face aux besoins grandissants de la population amène à revoir la gestion et l'organisation du secteur. La volonté politique est ainsi d'instaurer un nouveau paysage des soins de santé en Belgique, qui devrait fonctionner par réseau et circuit de soins et promouvoir les services ambulatoires de première ligne.

Les patients sortent plus vite de l'hôpital qu'auparavant et sont dirigés vers des structures de proximité (centres de soins et/ou domicile). On assiste ainsi à une évolution globale des soins qui se font de plus en plus au domicile des bénéficiaires (traitements en hôpital de jour impliquant des allers-retours entre institution et domicile, prise en charge d'handicaps et de maladies mentales au domicile, hospitalisation à domicile) impliquant des changements pour les métiers d'infirmier et d'aide-soignant à domicile, mais aussi pour le métier d'aide familial.

De la même manière, la politique en matière de soins de longue durée se développe aussi dans le sens d'un élargissement de l'offre de services de soins à domicile, afin de retarder aussi longtemps que possible l'institutionnalisation des personnes âgées. De plus en plus, le domicile sera le lieu où le bénéficiaire recevra des soins, la gérontechnologie (lits et portes automatisés, textiles intelligents surveillant les paramètres vitaux, technologies de détection des chutes, etc.) facilitant le maintien à domicile des personnes âgées ou en perte d'autonomie.

Technologies de plus en plus complexes et informatisation croissante

Les technologies de l'information et de la communication jouent un rôle important dans les différentes évolutions identifiées au sein du secteur. Elles ont notamment des incidences sur les maillons intermédiaires de la chaîne de valeur (métiers de la logistique hospitalière, métiers du support) et peuvent entraîner une redistribution plus ou moins importante des activités entre acteurs, en ce compris les patients (inscription en ligne, etc.).

Selon l'étude du Forem sur les effets de la transition numérique sur le secteur de la Santé, *« les activités exercées par les professionnels du secteur sont impactées par les nouvelles technologies numériques au travers des outils mobiles d'échanges d'informations en temps réel qui commencent à être utilisés aujourd'hui. Les possibilités d'interfaces homme-machine avancées pourront être utilisées dans un secteur où la manipulation des malades peut s'avérer délicate et/ou lourde et est souvent perçue comme un facteur de pénibilité. Des robots peuvent faciliter ces mouvements. A l'avenir, l'automate pourrait ne plus uniquement assurer un geste complémentaire à celui de l'homme mais devenir le geste même, l'homme ayant appris à être aux commandes, parfois à distance »*.

Marchandisation des services

Toujours selon l'étude du Forem sur les effets de la transition numérique sur le secteur de la Santé, *« même si le secteur reste majoritairement non marchand, une certaine commercialisation semble vouloir se développer dans un secteur de plus en plus décrit comme un « marché » de la santé. Après de grands groupes investisseurs (surtout visibles au niveau des maisons de repos), de nouveaux acteurs (via le numérique notamment) seraient en mesure de redéfinir le partage de la valeur ajoutée, à travers notamment la promesse d'une expérience « patient/utilisateur/client » améliorée et la désintermédiation de la relation client »*.

1.2. Le point sur les métiers

Statut des métiers

Le statut des métiers d'Aide familial et de Garde à domicile ont été révisés au niveau du secteur, validés et sont sur le point d'être publiés.

Le statut relatif au métier d'Aide-ménager social a, quant à lui, été validé par les travailleurs et syndicats, mais est encore en discussion au niveau politique. L'actuelle volonté politique est de réfléchir au métier quant au cadre à lui donner, sa place, sa formation, tout en tenant compte de l'existence des travailleurs des titres-services. Plutôt que de développer des structures non-marchandes (subsidiées), la volonté politique est de favoriser des structures marchandes (moins coûteuses pour la RW), même si, pour le secteur de l'Aide à domicile, le métier d'Aide ménager social a tout son sens et jouerait un rôle complémentaire à celui d'Aide familial. Les objectifs sociétaux et compétences attendues pour ce métier sont en outre différents, en comparaison de ceux recherchés dans le cadre des travailleurs des titres-services.

Travaux du Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ)

Métiers finalisés

- Coiffeur
- Coiffeur manager
- Esthéticien
- Esthéticien social

Métiers en cours de travail

Grappe Aide aux personnes

- Aide-ménager titre service
- Aide-ménager social
- Aide familial
- Garde à domicile

Grappe Soin et assistance aux soins des personnes

- Infirmier responsable en soins généraux
- Aide-soignant (5 nouveaux actes délégués)
- Secouriste ambulancier
- Ambulancier TMS
- Assistant logistique
- Brancardier
- Agent d'entretien hospitalier & MR(S)

Grappe Secrétariat médical

- Secrétaire médical

Grappe Petite Enfance

- Agent d'accueil de la petite enfance

Les métiers de la grappe Aide aux personnes devraient être finalisés, au niveau du SFMQ, pour la fin de cette année 2021, de manière à pouvoir être implémentés dans l'enseignement dès la rentrée 2022/2023.

1.3. Impacts de la crise sanitaire liée au Covid-19 et perspectives d'évolution

La crise sanitaire a bien évidemment eu différents impacts sur le secteur :

- Une mise en lumière de l'importance du secteur de la Santé et des Services aux personnes et **une meilleure connaissance des métiers de l'Aide aux personnes**.
D'un côté, la pandémie a permis de mettre en avant et de faire connaître toute une série de métiers méconnus du grand public. De très beaux reportages sur les aides familiaux, les aides-soignants et les infirmiers ont été diffusés à la télévision. Ceux-ci pourraient susciter de nouvelles vocations.
Cependant, ont été également constatées une accélération des départs ou des reconversions professionnelles et une image des conditions de travail détériorée et peu incitative à l'orientation vers les métiers de ces secteurs. Plusieurs infirmiers et aides-soignants ont, depuis le mois de mars, quitté la profession tant les conditions de travail ont été lourdes et difficiles dans le cadre de la lutte contre la pandémie liée au coronavirus (stress, décès, fatigue, port du masque, risques d'être malade, etc.), ce qui va certainement pousser certains jeunes à réfléchir davantage avant de se lancer dans ce type de métiers.
- **Une mise en avant des difficultés de recrutement rencontrées pour certains profils** (infirmiers, aides-soignants, aides familiaux).
- **Une augmentation des difficultés liés à la gestion des stages** (aide familial).
- **Une diminution du nombre de résidents dans les maisons de repos** et une réticence de nouveaux résidents à rejoindre une maison de repos (préférence accrue pour rester au domicile).
- **La nécessité de maîtriser de nouvelles compétences :**
 - Règles de distanciation sociale à respecter en cas d'épidémies ;
 - Utilisation adéquate du matériel : gants, masques, etc.

1.4. Les besoins du marché de l'emploi

Besoins d'emplois importants et difficultés de recrutement

Le secteur de la Santé et des Soins aux personnes représente un secteur important dans l'économie wallonne, en termes d'emploi. Avec le vieillissement de la population, la prévalence des maladies chroniques et pathologies complexes et la situation économique de la Wallonie qui engendre des difficultés pour un certain nombre de familles (chômage important, hausse des statuts précaires et augmentation des travailleurs pauvres), les besoins du secteur sont importants et diversifiés. Dans toutes les régions, l'emploi devrait ainsi continuer à croître dans ce domaine d'activité, dans les limites toutefois des financements octroyés par les pouvoirs publics.

Etant donné la politique visant à privilégier le maintien des personnes à domicile, **le secteur de l'Aide à domicile devrait particulièrement se développer. Les métiers « phares » du domicile, dont l'Aide familial, le Garde à domicile et l'Infirmier, seraient particulièrement concernés par cette croissance de l'emploi. L'emploi des Aides-soignants devrait également progresser**, de manière à répondre à une demande de soins toujours plus grande et plus diversifiée mais aussi à faire face aux difficultés de recruter des infirmières qui durent depuis plusieurs années. Sans oublier que les aides-soignants vont également de plus en plus jouer un rôle dans le cadre du secteur de l'Aide à domicile, entraînant des changements dans l'exercice de leur fonction (changements dans les horaires, connaissances plus poussées des pathologies lourdes, etc.). Depuis le 1^{er} janvier 2014, les aides-soignants peuvent en effet intégrer les équipes de soins infirmiers à domicile, de manière à décharger les infirmiers de certaines tâches bien spécifiques. Depuis 2006, les aides-soignants peuvent poser 18 actes infirmiers après délégation par un infirmier. Depuis le 1^{er} septembre 2019, ils peuvent enfin poser 5 actes supplémentaires, à condition d'avoir suivi une formation complémentaire.

Le secteur souffre en outre d'un turnover important et recherche régulièrement des travailleurs.

Enfin, le secteur rencontre de grandes difficultés de recrutement et fait même face à une pénurie de main-d'œuvre pour certains métiers.

Evolution des métiers et des compétences

La politique visant à privilégier le maintien des personnes malades et âgées à domicile implique des changements pour les métiers d'infirmier et d'aide-soignant à domicile, mais aussi pour le métier d'aide familial.

Avec le contingentement appliqué en médecine, faisant craindre dans le futur une pénurie de médecins généralistes et des difficultés pour certains médecins spécialistes (pédiatrie, gériatrie, santé mentale, urgence, rhumatologie, oncologie), une réflexion sur la répartition des activités et des tâches dans la chaîne des soins et de la prise en charge est parfois avancée comme à envisager pour permettre les réponses aux besoins de santé. Ce qui impacterait également les différentes fonctions et nécessiterait une adaptation du contenu des formations.

Selon l'étude du Forem sur les métiers d'avenir de 2017, le métier d'Infirmier devrait, face à diverses évolutions (nouvelles pathologies, nouveaux médicaments, nouvelles techniques de soins, nouveaux outils, nouvelles pratiques), se diriger vers encore plus de spécialisation. L'augmentation de la technicité des actes et le nombre insuffisant d'infirmiers actifs ont déjà sur le terrain entraîné une différenciation des fonctions par une spécialisation des métiers et une délégalation des tâches de soins de base vers les aides-soignants. L'infirmier est ainsi amené à déléguer et superviser davantage de tâches, tout en ayant à assimiler de plus en plus de connaissances techniques relatives aux actes et aux pathologies. Les tâches plus « simples » mais qui demandent beaucoup de temps seront davantage laissées aux aides-soignants.

Une spécialisation semble se développer dans le cadre de la différenciation de la fonction de Médecin généraliste : l'Infirmier praticien ou Infirmier en pratique avancée qui serait, entre autres, actif au sein des centres de soins de proximité. Cet infirmier ayant acquis le savoir-faire et les compétences cliniques indispensables à une pratique avancée et aux prises de décision complexes pourrait diagnostiquer et soigner les maladies communément répandues et prescrire certains médicaments.

Par ailleurs, l'intégration européenne, en ce qui concerne le marché de l'emploi et de la formation, oblige au respect de directives détaillant les conditions de reconnaissance des formations pour certaines professions. Le bachelier en Soins infirmiers compte ainsi dorénavant 4 années d'études de manière à être reconnu au niveau européen, avec toujours des incertitudes par rapport au brevet Infirmier de l'enseignement secondaire et à ses possibles débouchés.

Enfin, le transfert des compétences « titres services » du fédéral vers le régional va également avoir des répercussions sur l'emploi et l'organisation du secteur. Il s'agira en effet de distinguer les services relevant des personnes dépendantes (âgées, malades, etc.) de celles relevant des personnes non dépendantes (ménages en bonne santé souhaitant une aide au nettoyage du domicile), de manière à identifier le besoin soit d'un aide-ménager social, soit d'un aide-ménager (titres-services).

Avec les changements évoqués, l'ensemble des métiers du secteur sont en train d'évoluer. Peu importe la fonction, le niveau de compétences exigé pour travailler dans le secteur de la santé et des soins ne cesse d'augmenter. Il faut ainsi maîtriser des compétences tant techniques (nouvelles technologies, informatisation, etc.) que psychologiques, sociales, numériques, pédagogiques et parfois managériales.

Les tâches d'exécution vont se réduire au profit des tâches de suivi et de coordination. Le personnel humain sera moins présent pour des tâches de base (patch pour prendre la tension, etc.) dans le secteur des soins, ce qui sera cependant moins vrai dans les secteurs de la petite enfance et du handicap où le lien humain devrait garder toute son importance.

Les travailleurs, et à fortiori les étudiants, devront à la fois toujours maîtriser les activités de base (prendre la tension, etc.), mais ils devront aussi se tourner vers les nouvelles technologies.

Toutes ces nouvelles compétences vont devoir être progressivement intégrées dans les cursus de formation, afin de tenir compte des nouveaux besoins des employeurs.

Compétences souvent citées :

- **Nouvelles connaissances techniques :** On assiste à une évolution permanente et rapide des connaissances scientifiques et des technologies en matière de santé. De nouvelles connaissances liées au développement de maladies chroniques ou plus complexes dans notre société doivent être intégrées (santé mentale, Alzheimer, cancers, fibromyalgie, etc.). Le numérique intègre en outre tous les métiers. Les actes de soins intégreront de plus en plus d'outils et d'applications connectés et de nouvelles compétences devront être maîtrisées pour les gérer. A titre d'exemple, de nouveaux outils (patches) permettent de capter, à distance, les constantes (tensions, etc.) des patients qui sont ensuite transmises par wifi.
- **Communication et travail collaboratif :** La prise en charge d'un patient par plusieurs intervenants (soins intégrés pour les maladies chroniques) implique de nouvelles manières de travailler. Il faut pouvoir communiquer aisément avec la hiérarchie, les collègues et les patients. La coordination entre l'ensemble des acteurs est devenue primordiale dans le nouveau modèle de la santé et des soins. N'importe quel médecin, peu importe sa spécialisation, pourra prescrire de manière autonome ou collégiale des soins de santé au patient.
- **Gestion :** L'ensemble du personnel (médecins, infirmiers, aides-soignants, aides familiaux, etc.) doit avoir en tête les contraintes budgétaires et doit intégrer, dans ses actes, les règles liées à une bonne gestion.
- **Gestion et utilisation de bases de données :** L'aspect administratif prend de plus en plus d'ampleur. De plus en plus de nouvelles normes doivent être gérées et également contrôlées.

Chaque patient aura un dossier personnel auquel il pourra avoir accès et qu'il faudra pouvoir gérer à tous les niveaux. Les dossiers médicaux numériques, reprenant les données médicales, administratives et financières, la prise de rendez-vous sur internet, les messages d'alerte, la prescription en ligne, les échanges entre professionnels, etc. se généralisent peu à peu. De nouveaux logiciels de gestion de données devront ainsi pouvoir être maîtrisés. Des outils d'enregistrement des personnes âgées devront notamment être utilisés par les aides familiaux et les aides-soignants. Des acteurs comme Google ou Amazon commencent ainsi à proposer des solutions technologiques de prise en charge des patients pour répondre aux besoins du secteur.

Tous ces changements administratifs concernent de nombreux métiers. Le secrétaire médical va ainsi être amené à gérer des dossiers plus complexes.

- **Animation d'équipe :** Il faudra des coordinateurs pour coordonner tous les professionnels impliqués dans les parcours de soins des patients.
- **Prise en charge psychologique.**
- **etc.**

Informations issues du Forem sur les métiers du secteur

METIERS selon la nomenclature ROME - REM	Fonctions critiques & pénuries				Métiers demandés et porteurs				
	Fonctions critiques (X) & Métiers en pénurie (case colorée) ¹ (Wallonie)				Métiers porteurs 2014-2018 ² Croissance moyenne (↗) Croissance forte (↑) (Wallonie)	OPPORTUNITÉS D'EMPLOI REM7 ³ (DR Namur)			Rapport entre la RMO et OE ⁴ Case colorée si RMO/OE =<1 - risque de pénurie (DR Namur)
	2018	2019	2020	2021	2019	2019	2020	Indice de spécialisation par rapport à la Wallonie 2020	Mars 2021
D - Commerce, Vente et Grande distribution									
D12 - Commerce non alimentaire et de prestations de confort									
D1202 - Coiffure									
1113201 Coiffeur		X	X	X		55	29	1,2	6,6
D1208 - Soins esthétiques et corporels									
1113301 Esthéticien						37	16	1,0	
1113303 Manucure-Pédicure						3	2	6,0	
J - Santé									
J11 - Praticiens médicaux									
J1102 - Médecine généraliste et spécialisée									
3111101 Médecin généraliste	X		X	X		9	41	0,5	0,1
3111103-28 Médecin spécialiste						8	2	0,2	Inférieur à 1 pour de nombreuses spécialités
J13 - Professionnels médico-techniques									
J1301 - Personnel polyvalent des services hospitaliers									
1112201 Assistant logistique en milieu hospitalier						10	7	0,9	

¹ Le Forem – Service Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi, Listes des métiers/fonctions critiques et en pénurie en Wallonie (Hors métiers de l'enseignement) 2018 à 2021

² Le Forem – Les métiers porteurs, 2019

³ Le Forem – Les opportunités d'emploi (REM7), 2019 et 2020

⁴ Le Forem, Gestion active de la réserve de main d'œuvre (RMO – Réserve de main d'œuvre : rapport entre le nombre de DEI inscrits sur le métier au dernier jour du mois précédant la date du rapport et le volume d'offres d'emploi pour ce métier. Remarque : les tableaux GARMO ne couvrent pas l'ensemble des métiers), Mars 2021

J1305 - Conduite de véhicules sanitaires										
2411102	Secouriste ambulancier					80	6	1,3		
4311101	Conducteur de véhicule sanitaire					18	4	0,8		
J1306 - Imagerie médicale										
2421101	Technologue en imagerie médicale		X			11	7	0,7	1,6	
J14 - Rééducation et appareillages										
J1402 - Diététique										
2431701	Diététicien					11	4	0,9		
J1403 - Ergothérapie										
2431201	Ergothérapeute			X		24	21	0,9		
J1404 - Kinésithérapie										
2431101	Kinésithérapeute					25	18	0,8	2,3	
J15 - Soins paramédicaux										
J1501 - Soins d'hygiène, de confort du patient										
2411101	Aide-soignant			X	X	209	313	1,4	0,4	
J1502 - Coordination de services médicaux ou paramédicaux										
2413101	Chef de service paramédical		X			12	24	2,1	0,3	
J1506 - Soins infirmiers généralistes										
2412101	Infirmier en soins généraux	X		X	X	↑	358	394	1,2	0,1
2412201	Infirmier en soins spécialisés	X	X	X	X		85	56	1,4	0,3
K - Services à la personne et à la collectivité										
K12 - Action sociale, socio-éducative et socio-culturelle										
K1201 - Action sociale										
2311201	Assistant social					↗	107	113	1,5	1,3
K1202 - Education de jeunes enfants										
1111304	Responsable de structure d'accueil de la petite enfance						0	3	1,5	
K1207 - Intervention socioéducative										
2315102	Educateur						118	111	1,0	7,9
K13 - Aide à la vie quotidienne										
K1301 - Accompagnement médicosocial										
2315103	Intervenant en accompagnement médicosocial						12	10	2,2	
K1302 - Assistance auprès d'adultes										
1111201	Aide familial				X		37	67	2,5	2,1
K1303 - Assistance auprès d'enfants										
1111301	Accueillant d'enfant en milieu collectif						72	89	1,9	2,6
1111302	Accueillant d'enfants à domicile			X			7	33	0,8	8,4
K1304 - Services domestiques										
1111105	Aide-ménager	X	X	X	X				1,2	3,5

K21 - Formation initiale et continue									
K2104 - Éducation et surveillance au sein d'établissements d'enseignement									
2214101	Educateur en établissement scolaire					47	30	3,2	17,3
K22 - Nettoyage et propreté industriels									
K2202 - Lavage de vitres									
1121201	Laveur de vitres					4	14	1,7	
K2204 - Nettoyage de locaux									
1121101	Technicien de surface			X	X	278	274	0,9	4,3
M16 - Secrétariat et assistance									
M1609 – Secrétariat et assistanat médical ou médico-social									
1213208	Secrétaire médical					22	17	1,2	

Le secteur recherche très régulièrement des travailleurs et rencontre de plus en plus de difficultés lors du recrutement

En 2021, trois métiers sont en pénurie : **Médecin généraliste, Infirmier en soins généraux et Infirmier en soins spécialisés.**

La fonction de Médecin généraliste est, depuis de nombreuses années, considérée comme une fonction en pénurie à l'échelle de la Wallonie. 37 opportunités d'emploi de médecin ne sont pas comptabilisées dans le tableau ci-dessus, car il était impossible de préciser s'il s'agissait de médecine généraliste ou spécialisée.

Les Infirmiers font également l'objet de difficultés de recrutement depuis de nombreuses années. L'Infirmier en soins spécialisé est en pénurie sur le marché de l'emploi depuis quelques années déjà tandis que l'Infirmier en soins généraux est en pénurie depuis cette année 2021. La réserve de main-d'œuvre dispose de très peu de demandeurs d'emploi positionnés sur ces deux métiers. L'Infirmier en soins généraux est pointé comme métier ayant un grand potentiel de croissance par l'étude du Forem sur les métiers porteurs (2019).

La fonction de Coiffeur est considérée comme critique, même s'il n'y a pas de véritable pénurie par rapport à ce métier ; de nombreux demandeurs d'emploi sont en effet positionnés sur ce métier. Les difficultés de recrutement sont dans ce cas précis davantage liées à un manque de compétences chez les candidats à l'emploi.

Malgré le fait que de nombreux demandeurs d'emploi soient positionnés sur ce métier, **le métier d'Aide familial fait également partie des fonctions critiques** depuis cette année 2021. Et c'est particulièrement vrai dans le Bassin namurois où les entreprises en recherchent régulièrement et font souvent état de difficultés rencontrées lors de leur recrutement. Par ailleurs, les travailleurs du secteur deviennent âgés et le quitteront dans les prochaines années, ce qui risque d'aggraver les difficultés de recrutement déjà rencontrées actuellement.

Le métier d'Aide-soignant est régulièrement recherché au sein des hôpitaux et maisons de repos et fait l'objet de difficultés de recrutement. Le métier fait d'ailleurs partie de la liste des fonctions critiques du Forem depuis deux ans.

Enfin, **le métier d'Aide-ménager a engendré de nombreuses difficultés de recrutement au cours de ces 4 dernières années.** C'est un métier très recherché. Les difficultés rencontrées ne sont pas dues à un manque de candidats ; de nombreux DEI sont en effet positionnés sur ce métier, mais sont plutôt d'origine qualitative. Elles sont liées tant au profil du candidat (manque de compétences, non possession du permis de conduire) qu'aux conditions de travail particulièrement difficiles (salaires peu élevés, charges lourdes, maux de dos, etc.). Etant donné les difficultés de recrutement, les employeurs engagent régulièrement des personnes non formées, mais qui ne restent pas forcément très longtemps dans le secteur, étant donné le manque de compétences tant techniques que comportementales. A noter que **le métier de Technicien de surface est également repris dans les listes de fonctions critiques** de ces deux dernières années. Etant donné que les travailleurs du secteur deviennent plus âgés et s'approprient à quitter le secteur dans les prochaines années, les difficultés risquent encore de s'amplifier.

Précisons en outre que **les SAFA indiquent rechercher régulièrement des Aides-ménagers sociaux** et rencontrer certaines difficultés à en trouver. A ce jour, le métier peut être exercé sans qu'aucune qualification ne soit véritablement demandée, alors qu'il exige non seulement des connaissances et des compétences techniques mais aussi des compétences sociales importantes (communication, bienveillance, etc.). Pouvoir bénéficier de travailleurs formés serait ainsi clairement un atout selon les SAFA. Comme déjà mentionné, un statut est en cours d'élaboration.

Les métiers pour lesquelles les opportunités d'emploi gérées par Le Forem ont été les plus importantes en 2020 sont les suivants : Infirmier en soins généraux (394), Aide-soignant (313), Aide-ménager (309), Technicien de surface (274), Assistant social (113), Educateur (111), Accueillant d'enfants en milieu collectif (89), Aide familial (67), Infirmier en soins spécialisés (56), Nettoyeur de locaux et de surfaces (40), Accueillant d'enfants à domicile (33), Educateur en établissement scolaire (30) et Coiffeur (29).

Pour faire face aux difficultés croissantes de recrutement, le secteur de l'Aide à domicile, en collaboration avec les IBEFE et d'autres acteurs d'insertion et de la formation, réfléchit à différentes pistes d'actions pour valoriser les métiers du secteur : amélioration des conditions de travail (augmentation salariale, allègement du travail en fin de carrière, etc.), organisation de rencontres ou journées découverte métiers pour faire connaître les métiers du secteur auprès des jeunes et des demandeurs d'emploi, organisation de jobs days, analyse de la réserve de main-d'œuvre, reconnaissance de certains métiers comme des métiers en pénurie, interpellations auprès des ministres de l'emploi, de l'enseignement et de la formation, développement d'outils de promotion des métiers par l'AsSAFF (site internet, brochures, etc.), etc.

Une réflexion est actuellement menée avec l'IFAPME, pour mettre en place des formations en alternance pour des métiers du secteur.

Citons également la réalisation d'une **étude par l'UNIPSO « Aide et soins à domicile – préparer l'avenir de l'emploi en Wallonie »** : <https://www.kbs-frb.be/fr/aide-et-soins-domicile-preparer-lavenir-de-lemploi-en-wallonie>. Celle-ci vise à faire le point sur les difficultés et les enjeux du recrutement et de la fidélisation et également à explorer des pistes d'action pour répondre aux multiples défis de l'emploi dans l'aide et les soins à domicile.

Les métiers d'avenir

A noter que l'étude du Forem « Métiers d'avenir et compétences pour le futur », sortie en janvier 2020, pointe **un nouveau métier d'avenir : le Coordinateur des soins de l'aide à domicile** qui devrait connaître une belle croissance à l'avenir. Celui-ci accompagne toute personne en perte d'autonomie qui souhaite vivre à son domicile ; Il est un agent de liaison entre les membres des réseaux d'aide et de soins.

Les métiers en lien avec l'intelligence artificielle et l'amélioration de la mémoire humaine devraient également évoluer et enregistrer une certaine croissance. A noter que ces métiers exigent des niveaux de diplôme de l'enseignement supérieur.

Enfin, **le métier d'Esthéticien social, même s'il n'existe pas encore en tant que tel, est très certainement amené à se développer**, car la demande est là et les retours des clients/patients sont très positifs. Il commence à prendre de l'importance sur le marché de l'emploi. Des campagnes sont faites pour que ce métier soit connu et de plus en plus valorisé.

L'esthéticien social peut travailler au sein des hôpitaux (service oncologie, gériatrie), des maisons de repos, des établissements spécialisés ou encore des établissements de soins palliatifs. Des maisons de bien-être se créent à côté des hôpitaux et travaillent également de plus en plus avec ce type de profils. Ceux-ci ne sont à l'heure actuelle pas financés pour engager ce type de profils, même si ces institutions reconnaissent de plus en plus l'importance d'avoir au sein de leurs équipes des esthéticiennes sociales. Ils en recherchent ainsi de plus en plus mais travaillent actuellement essentiellement avec des indépendantes qui peuvent prodiguer des soins esthétiques aux malades.

2. L'offre d'enseignement et de formation professionnelle

2.1. Cartographie de l'offre d'enseignement/formation

Remarque : Les cartographies reprennent les offres « métier » organisées au sein de l'enseignement (en ce compris celles de l'enseignement technique de transition et celles de l'enseignement supérieur) et de la formation professionnelle et qui sont proposées sur le territoire du Bassin de Namur tant par des organismes dont le siège social se situe sur le territoire du Bassin que ceux dont le siège social se situe en dehors du bassin. Sont également comprises :

- Les offres de formation organisées de manière ponctuelle si elles sont organisées au moment de la réalisation de la cartographie. Celles-ci sont pointées via un exposant P ;
- Les offres d'enseignement et de formation professionnelles qui vont s'ouvrir prochainement. Celles-ci sont pointées via un exposant N ;
- Les options dormantes de l'Enseignement. Celles-ci sont pointées via un exposant D.

Légende :

- Centre de Compétences
- Centre d'Education et de formation en alternance
- Centre de formation de l'IFAPME
- Centre de formation du Forem
- Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle adaptés (CFISPA)
- Centre de Technologie Avancée (CTA)
- Centre d'insertion socioprofessionnelle (CISP)
- Établissement d'enseignement de Promotion sociale
- Établissements d'enseignement secondaire qualifiant et technique de transition
- Établissement d'enseignement – secondaire spécialisé
- Établissement d'enseignement supérieur
- Mission régionale pour l'emploi (MIRENA)
- Autres*

* Une offre de formation organisée par un opérateur de formation privé peut être répertoriée lorsque celle-ci concerne une formation visant l'apprentissage d'un métier, qu'elle fait l'objet d'une reconnaissance par les pouvoirs publics et que le coût de celle-ci reste raisonnable.

TT : Enseignement technique de transition

4D : 4^e degré

A : Apprentissage

CE : Formation de Chef d'entreprise

COEN : Formation de Coordination et d'Encadrement

D : Option dormante

L'offre d'enseignement

Collège Saint-André - CSA : Agent d'éducation, Aide familial, Aide-soignant (7P), Techniques sociales

Athénée Royal Tamines - ART : Agent médico-social, Animateur

Com. Educative Saint-Jean-Baptiste - CESJB : Coiffeur, Coiffeur manager (7P), Esthéticien, Puériculteur, Puériculture (7P), Sciences sociales et éducatives (TT)

Com. Educative Saint-Jean-Baptiste - CESJB - CEFA Basse Sambre : Aide logistique en collectivité (alt.45)

Collège Saint-Guibert : Agent d'éducation, Aide familial, Aide-soignant (7P)
Athénée Royal Gembloux : Animateur

Collège Abbé Noël - ECAN : Aide familial
ITCF Henri Maus : Coiffeur

Athénée Royal Baudouin 1er : Aide familial, Aide-soignant (7P), Coiffeur, Coiffeur manager (7P)

Ecole Secondaire Provinciale - ESPA : Agent d'éducation, Aide familial, Aide-soignant, Coiffeur, Esthéticien, Puériculteur, Puériculture (7P)

Institut Sainte-Begge - ISBA : Agent d'éducation, Aide familial

Ecole Secondaire Provinciale - ESPA - CEFA IPES de Tubize : Coiffeur

Institut de la Providence : Agent d'éducation, Agent médico-social (7P), Aide familial, Aide-soignant (7P), Sciences sociales et éducatives (TT), Techniques sociales

Ecole Secondaire d'Enseignement spécialisé Les Forges : Aide logistique en collectivité

Collège Notre Dame - CNDD : Agent d'éducation, Aide familial, Sciences sociales et éducatives (TT), Techniques sociales

Athénée Royal Dinant-Herbuchenne - ARDH : Animateur, Coiffeur, Coiffeur manager ((7P), Puériculteur, Puériculture (7P)

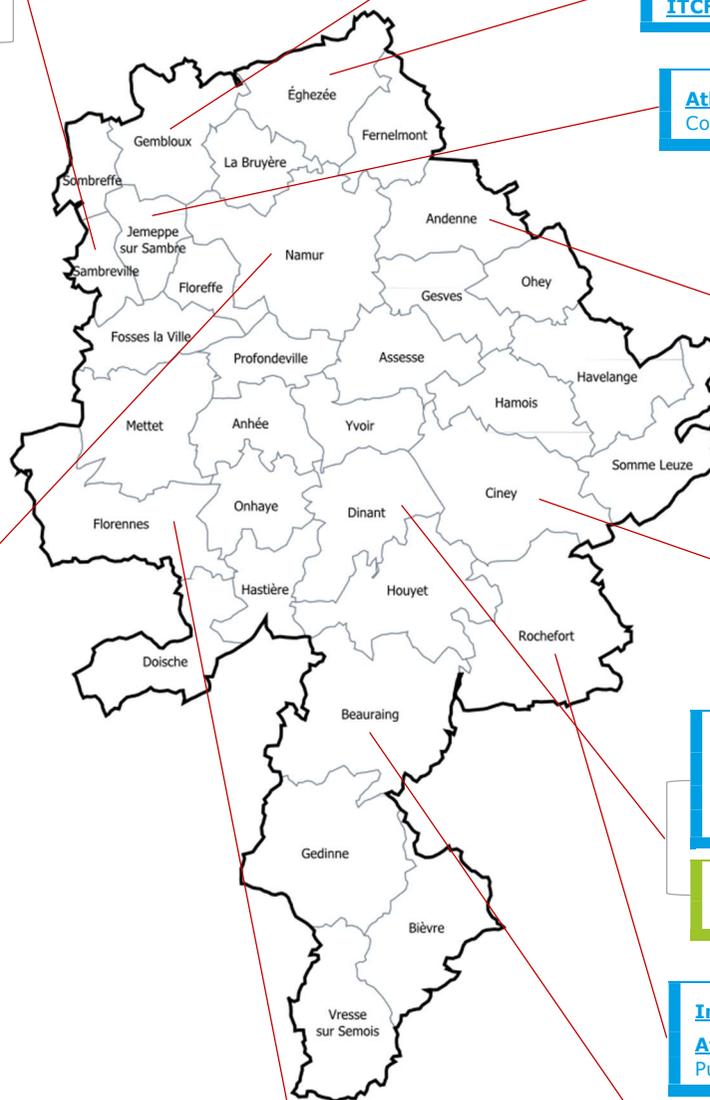
Athénée Royal Dinant-Herbuchenne - ARDH - CEFA L'Atout : Aide familial, Aide logistique en collectivité (alt 45), Aide-soignant

Institut Jean XXIII - J23 - Jemelle : Techniques sociales

Athénée Royal Rochefort-Jemelle : Animateur, Puériculteur, Puériculture (7P)

Athénée Royal Norbert Collard - ARNC : Agent d'éducation, Aide familial, Aide-soignant (7P)

Institut Notre-Dame du Sacré-Cœur - INDSC : Aide familial, Aide-soignant (7P), Techniques sociales, Sciences Paramédicales



Institut Notre-Dame - IND Namur : Aspirant en nursing, Puériculteur, Puériculture (7P), Sciences sociales et éducatives (TT), Sciences paramédicales

ITCF Félicien Rops - ITCFFR : Agent d'éducation, Aide familial, Aide-soignant (7P), Agent médico-social, Puériculteur, Puériculture (7P)

Institut Sainte-Marie Jambes : Agent d'éducation, Aide familial, Aide-soignant (7P), Sciences sociales et éducatives (TT), Techniques sociales

Institut Saint-Joseph Jambes - ISMJ : Coiffeur, Coiffeur manager (7P), Esthéticien, Complément d'esthétique : orientation artistique (7TQ), Complément en pédicurie-manucurie (7P), Esthéticien social (7TQ), Gestionnaire d'un institut de beauté (7TQ)

Institut Sainte-Ursule - ISU Namur : Agent d'éducation, Aide familial, Aide-soignant (7P), Sciences sociales et éducatives (TT), Techniques sociales

Collège Saint-Servais : Animateur

Athénée Royal de Jambes - ARJ : Esthéticien, Gestionnaire d'un Institut de beauté (7TQ)

Ecole Provinciale de Soins infirmiers - EPSI : Soins infirmiers (4D)

ECNAS - Sainte-Elisabeth : Soins infirmiers (4D)

Ecole Ave Maria : Préparatoire aux études d'infirmier ou de nursing, Infirmier psychiatrique (4D)

Enseignement Haute École de la Province de Namur - HEPN : Bachelier Infirmier en soins généraux, Bachelier Sage-femme

Haute École de Namur-Liège-Luxembourg - Hénallux : Bachelier AESI en Economie familiale et sociale, Bachelier Infirmier en soins généraux, Bachelier Sage-femme

Institut Saint-Joseph Jambes - CEFA Asty-Moulin : Coiffeur, Complément en pédicurie-manucurie (7P), Esthéticien

Ecole professionnelle Spécialisée La Sitrée de Vedrin : Aide logistique en collectivité, Aide-ménager

Institut d'Enseignement Spécialisé CF Mariette Delahaut de Jambes - EPSESCF : Aide logistique en collectivité

Ecole Professionnelle d'Enseignement Spécialisé Clair Val de Suarlée - EPES : Aide logistique en collectivité, Ouvrier blanchisserie-nettoyage à sec, Technicien de surface-nettoyeur

Institut Saints-Pierre-et-Paul - ISPP : Agent médico-social (7P), Aide familial, Animateur, Sciences sociales et éducatives (TT), Techniques sociales

Ecole Industrielle, Commerciale et de Sauvetage - EICS

Tamines : Auxiliaire de l'enfance, Pédicure spécialisé, Réflexologie plantaire, Secrétaire médical

Ecole Industrielle et Commerciale - EIC Auvélais : Aide-soignant

Institut d'Enseignement des cours de Promotion Sociale de la Communauté Française - IEPSCF

Namur Cadets : Développement du bien-être : techniques de massage, Pédicure spécialisé, Réflexologie plantaire, Secrétaire médical

Institut Provincial de Formation Sociale - IPFS

Aide familial, Aide-soignant, Aide-soignant-actualisation en vue de l'exécution des nouvelles activités infirmières déléguées, Ambulancier de transport non urgent de patients, Bachelier en Education spécialisée, Assistant en logistique en unité de soins et/ou en service d'urgences, Auxiliaire de l'enfance, Directeur MR-MRS Préformation aux études d'éducateur, Educateur (classe II)

Institut Libre de Formation Permanente - ILFOP

Pédicure médical, Réflexologie plantaire, Transport de personnes à mobilité réduite

Centre d'Etudes Supérieures d'Optométrie

Appliquée - CESOA : Aide-soignant, Aide-soignant-actualisation en vue de l'exécution des nouvelles activités infirmières déléguées

IEPSCF Namur Cadets et CESOA : Esthéticien

Le Forem - Centre de formation de Saint-Servais

Employé de ménage à domicile, Nettoyeur de locaux et de surfaces

Forma : Formation nettoyage et petite restauration

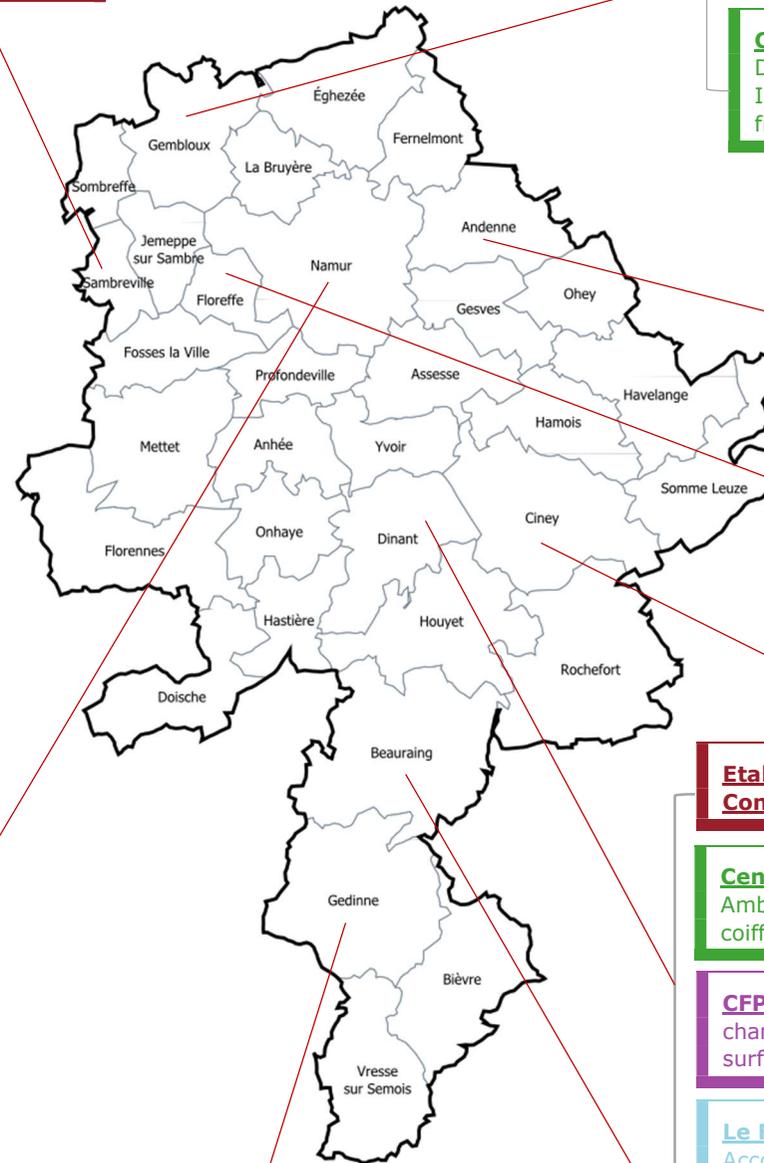
Mirena : Aide-ménager, Intervenant en soins auprès de personnes en situation de handicap mental et/ou physique, Nettoyage en milieu hospitalier, Technicien de surface

Centre IFAPME de Namur : Coiffeur (A, CE), Gestionnaire d'un salon de coiffure (CE), Esthéticien (A), Gestionnaire d'institut de beauté (CE), Masseur (CE), Pédicure spécialisé (CE)^D, Réflexologue (CE)

Haute École de Namur-Liège-Luxembourg -

Henallux : Auxiliaire en stérilisation

L'offre de formation professionnelle



Ecole Industrielle, Commerciale et de Sauvetage - EICS

Tamines : Aide-soignant, Aide-soignant-actualisation en vue de l'exécution des nouvelles activités infirmières déléguées, Réflexologie plantaire, Techniques de massage

Centre IFAPME des Isnes : Accueillant d'enfant (COEN), Directeur de maison de repos en région wallonne (CE), Instructeur de cours collectifs de fitness (COEN), Instructeur fitness (COEN)

Ecole Industrielle et Commerciale - EIC

Andenne : Aide familial, Aide-soignant, Aide-soignant-actualisation en vue de l'exécution des nouvelles activités infirmières déléguées

Mode d'Emploi : Préparation à la formation qualifiante aide familial/aide-soignant en promotion sociale

Le Forem - Centre de formation de Floreffe

Reprise d'études en soins infirmiers, Sauveteur aquatique en piscine (BSSA), Secrétaire médical

Espaces

Formation de base préparatoire dans les « Services aux personnes » : Aide et soins aux personnes et Accueil de l'enfant

A L'Ovradge : Aide-ménager

Etablissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue - EAFC Dinant et IEPSCF Namur Cadets : Aide-soignant

Centre IFAPME de Bouvignes : Accueillant d'enfant (COEN), Ambulancier TMS/TNUP, Coiffeur (A, CE), Gestionnaire d'un salon de coiffure (CE)

CFP Mosan : Entretien ménager (Aide-ménager, Femme de chambre, Nettoyeur, Plongeur, Préposé aux toilettes, Technicien de surface, etc.)

Le Forem - Centre de formation de Dinant : Modules

Accompagner sans s'épuiser, Aide à l'alimentation de la personne en grande dépendance, Aide aux déplacements, aux transferts, manutention, Prévention contre l'agressivité, Troubles de la déglutition

La Calestienne : Horeca et Nettoyage

Institut Provincial de Formation Sociale - IPFS

Namur : Aide familial

Commentaires :

L'offre d'enseignement dans le domaine de la Santé et des Services aux personnes est relativement dense et géographiquement bien répartie, même si elle est nettement plus importante dans le nord que dans le sud de la province de Namur.

Pour ce qui concerne plus particulièrement le métier d'Esthéticien social, une seule occurrence est à relever à Jambes, alors que ce métier pourrait être amené à se développer dans les prochaines années.

L'Ecole Secondaire Provinciale d'Andenne a notamment essayé de lancer une formation d'Esthéticien social, mais a dû y renoncer faute d'élèves. Ce métier mériterait peut-être une publicité supplémentaire ; il représente en effet un atout de plus pour intégrer le marché de l'emploi.

A noter :

- la formation d'Aide-ménager (Alt 45) de l'Ecole Secondaire Provinciale d'Andenne qui n'a pas été organisée à la rentrée 2021-2022, par manque de candidats ;
- la formation d'Aide-soignant du Collège Abbé Noël d'Eghezée qui n'a pas non plus pu être organisée, par manque de candidats.

Quant à l'offre de formation professionnelle, elle est également diversifiée et relativement complète dans notre Bassin.

En 2017, la mise en place d'une formation d'Aide familial/Aide-soignant sur Gedinne, par l'Institut Provincial de Formation Sociale (IPFS) de Namur en collaboration avec le Centre d'insertion socioprofessionnelle Espaces de Ciney, avait permis de combler quelque peu le manque de formations dans le sud du Bassin. L'IPFS de Namur a continué, par la suite, de proposer une formation d'Aide familial sur Gedinne, mais a rencontré des difficultés pour trouver un nombre suffisant de candidats. Lancer cette formation à intervalle de deux-trois ans est ainsi à réfléchir.

A relever cependant l'absence de formations d'Aide-ménager social dans notre Bassin, alors que ce métier est de plus en plus recherché et que certains employeurs rencontrent des difficultés de recrutement.

Enfin, le Centre de formation du Forem de Dinant a mis en place, en 2021, toute une série de modules de formation continue très intéressants pour les employeurs de notre Bassin.

2.2. L'offre d'enseignement

Remarque : Les données ci-dessous concernent l'année scolaire 2019-2020. Elles sont présentées dans le but d'offrir une vision la plus claire possible du nombre de jeunes qui arrivent sur le marché de l'emploi avec une qualification leur permettant d'exercer le métier pour lequel ils ont été formés et mettent en évidence le nombre de jeunes effectivement sortis de la formation en tenant compte de leur parcours métier.

Les 4^e et 5^e années du secondaire sont mentionnées à titre indicatif par référence à la stabilité de l'option. Les élèves indiqués en fin de 6^e professionnel doivent être mis en parallèle avec le nombre de jeunes sortis des 7^e dans un même profil métier ; ces derniers sont en effet repris dans les élèves de 6^e de l'année précédente. Le nombre d'élèves sortant par métier est dès lors estimé via la soustraction de ces élèves de 7^e aux 6^e actuels. Pour autant, les élèves de 6^e technique ont souvent un profil différent. Il conviendra si besoin d'analyser l'exercice d'un même profil métier à la fin de la 7^e professionnel ou d'une 6^e technique. Par ailleurs, certains jeunes des options techniques continuent vers l'enseignement supérieur. Cette dernière information n'est malheureusement pas disponible. En alternance 45, le nombre d'élèves correspond aux nombres de jeunes en formation. Dans l'enseignement spécialisé, le nombre d'élèves correspond au nombre de jeunes en fin d'option (Forme3/Phase 3 et Forme4/3^e degré).

PQ = option de l'enseignement professionnel au terme de laquelle est délivré un **certificat de qualifications** professionnelles (CQ)

P(nq) = option de l'enseignement professionnel au terme de laquelle est délivré une **attestation de compétences professionnelles** (ACP)

TQ = option de l'enseignement technique au terme de laquelle est délivré un **certificat de qualifications** professionnelles (CQ)

T(nq) = option de l'enseignement technique au terme de laquelle est délivré une **attestation de compétences professionnelles** (ACP)

CPU = Régime de Certification par unités sur base des nouveaux profils métiers, élaborés par le SFMQ et répartis sur 3 ans à partir de la 4^e secondaire

Le nombre d'occurrences est le nombre d'écoles ou le nombre de fois que l'option est proposée sur le territoire du Bassin de Namur.

a. Enseignement ordinaire de plein exercice (3^e et 4^e degrés)

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Services aux Personnes	Agent d'éducation	TQ	G1202/G1203/K1207	10	507	ND	0,0%
	Agent médico-social	7P	M1609	4	27	ND	0,0%
	Aide familial	P	K1302	14	245	ND	-0,4%
	Aide-soignant	7P	J1501	11	72	ND	-33,9%
	Animateur	TQ	G1202/G1203	6	201	ND	-14,1%
	Aspirant en nursing	TQ	K1303	1	107	ND	-21,3%
	Coiffeur*	P	D1202	6	114	ND	-19,7%
	Coiffeur Manager*	7P	D1202	4	15	ND	-66,6%
	Complément d'esthétique : orientation artistique	7P	L1501	1	12	ND	-25,0%
	Esthéticien*	TQ	D1208	4	183	ND	-1,1%
	Esthéticien social	7TQ	D1208	1	11	ND	120,0%
	Gestionnaire d'un institut de beauté	7TQ	D1208	2	19	ND	-32,1%
	Infirmier psychiatrique	P – 4D	ND	1	386	ND	0,3%
	Puériculteur	7P	K1303	5	116	ND	0,0%
	Puériculture	P	K1303	6	251	ND	-19,6%
	Soins infirmiers	P – 4D	ND	2	889	ND	13,8%
	Techniques sociales	TQ	ND	8	391	ND	5,7%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020

* Ces options bénéficient d'un profil en CPU.

Les options qui comptent le plus d'élèves dans le Secteur des Services aux personnes sont : Soins infirmiers (889 élèves), Agent d'éducation (507 élèves), Techniques sociales (391 élèves) et Infirmier psychiatrique (386 élèves).

De manière générale, de nombreuses options ont connu une diminution de la fréquentation du nombre d'élèves entre 2016-2017 et 2019-2020. Pour l'ensemble du Secteur des Services aux personnes, la fréquentation a enregistré une légère baisse de près de 2% alors qu'elle avait augmenté de 12,4% entre 2013-2014 et 2016-2017.

L'option Coiffeur manager bénéficie d'un profil en CPU ; elle était organisée sous l'appellation Patron coiffeur sous l'ancien régime. Elle perd 2 occurrences et voit sa fréquentation diminuer de 66,6% au cours des 3 dernières années. Le nombre d'élèves dans l'option Coiffeur a également diminué de 19,7%.

Les options Puériculture et Aide-soignant ont chacune perdu une occurrence. Entre 2016-2017 et 2019-2020, la fréquentation a diminué de 19,6% pour l'option Puériculture et de 33,9% pour celle d'Aide-soignant.

Les options Infirmier psychiatrique et Soins infirmiers sont organisées au 4^e degré. Les chiffres reprennent ainsi les 1^e, 2^e et 3^e années. La fréquentation reste stable pour l'option Infirmier psychiatrique et a progressé de 13,8% dans les Soins infirmiers, ce qui est une bonne nouvelle, étant donné la pénurie d'infirmiers sur le marché de l'emploi.

La fréquentation dans l'option Esthéticien a connu une diminution de 1,1% tandis qu'elle a augmenté de 120,0% dans celle d'Esthéticien social (11 élèves supplémentaires).

b. Enseignement ordinaire en alternance

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Services aux Personnes	Aide logistique en collectivité	P	ND	2	6	ND	-73,9%
	Sous-total alternance 45				6		-73,9%
	Aide familial	P	K1302	1	2	ND	-75,0%
	Aide-soignant	7P	J1501	1	5	ND	66,7%
	Coiffeur*	P	D1202	2	10	ND	42,9%
	Esthéticien*	P	D1208	1	1	ND	SO
	Sous-total alternance 49				18	ND	0,0%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020

* Ces options bénéficient d'un profil en CPU.

Dans l'enseignement en alternance, la fréquentation dans le Secteur des Services aux personnes a, tout comme dans le plein exercice, diminué de 41,5% entre 2016 et 2019 alors qu'elle avait connu une hausse de 78,3% entre 2013 et 2016. Les variations dans ce secteur sont en fait fréquentes, dues au nombre peu élevé d'élèves au sein des différentes options et aux variations d'ouverture des 7^e années.

L'option Esthéticien ne compte qu'un élève en 5^e année (lancement du nouveau profil).

Les options Aide logistique en collectivité et Aide-soignant perdent chacune une occurrence par rapport à 2016. Malgré cela, l'option Aide-soignant a enregistré deux élèves supplémentaires par rapport à 2016.

c. Enseignement spécialisé qualifiant de plein exercice

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution fréquentations 2016-2017 à 2019-2020
Services aux Personnes	Aide logistique en collectivité	ND	3	17	88,2%	-60,5%
	Ouvrier blanchisserie – nettoyage à sec	ND	1	3	66,7%	50,0%
	Technicien de surface – nettoyeur	ND	1	3	33,3%	200,0%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020

Entre 2016-2017 et 2019-2020, la fréquentation dans l'enseignement qualifiant spécialisé a diminué de 54,0% alors qu'elle avait augmenté de 92,3% entre 2013-2014 et 2016-2017.

Les options d'Aide familial et d'Aide-ménager ne sont plus organisées, expliquant en partie la forte baisse de fréquentation du secteur des Services aux personnes par rapport à 2016. L'autre partie de l'explication provient de la diminution de 60,5% du nombre d'élèves dans l'option Aide logistique en collectivité.

d. Enseignement spécialisé qualifiant en alternance (art. 47)

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution fréquentations 2016-2017 à 2019-2020
Services aux Personnes	Aide logistique en collectivité	ND	1	2	100%	SO

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020

Dans l'enseignement spécialisé en alternance, seules deux personnes suivent la formation d'Aide logistique en collectivité.

2.3. L'offre de formation professionnelle

Comme on pourra le constater dans les tableaux suivants, **les femmes restent encore majoritaires dans l'ensemble des formations** des secteurs de la Santé, des Services aux personnes et de la Petite enfance.

a. IFAPME

IFAPME – Apprentissage

Famille ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
D – Commerce, Vente et Grande distribution	Coiffeur	D1202	2	74	89,2%	-31,5%
	Esthéticien	D1208	1	69	98,6%	9,5%

Source : IFAPME 2019-2020 ; calculs IBEFE Namur

Les formations en apprentissage de Coiffeur et d'Esthéticien de l'IFAPME comptent un nombre relativement élevé d'apprentis.

Entre 2016 et 2019, celle de Coiffeur a vu sa fréquentation baisser de 31,5% tandis que celle d'Esthéticien a connu une augmentation du nombre d'apprentis de 9,5%.

IFAPME – Année préparatoire à la formation de Chef d'entreprise

Famille ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
D - Commerce, Vente et Grande distribution	Coiffeur	D1202	2	21	85,7%	SO
	Gestionnaire d'un institut de beauté	D1208	1	43	100,0%	7,5%
	Gestionnaire d'un salon de coiffure	D1202	2	10	70,0%	-71,4%

Source : IFAPME 2019-2020 ; Calculs IBEFE Namur

Sur l'ensemble des formations préparatoires à la formation de Chef d'entreprise, tous secteurs confondus, c'est celle relative au Gestionnaire d'un institut de beauté qui a connu la plus grande fréquentation (43 inscriptions). Elle a, entre 2016 et 2019, enregistré une hausse de 7,5% tandis que celle relative au Gestionnaire d'un salon de coiffure a vu sa fréquentation diminuer de 71,4%.

IFAPME – Formation de Chef d'entreprise

Famille ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
D – Commerce, Vente et Grande distribution	Coiffeur	D1202	1	4	75,0%	SO
	Gestionnaire d'un institut de beauté	D1208	1	42	100,0%	-4,5%
	Gestionnaire d'un salon de coiffure	D1202	2	19	89,5%	-66,7%
	Masseur	D1208	1	19	84,2%	-24,0%
J - Santé	Pédicure	J1409	1	22	100,0%	-29,0%
K – Services à la personne et à la collectivité	Directeur de maison de repos - RW	K1403	1	18	72,2%	-41,9%
	Directeur de maisons d'enfants	K1202	2	23	95,7%	-47,7%
	Herboriste	K1103	1	20	90,0%	-23,1%
	Réflexologue	K1103	1	19	89,5%	SO
	Thanatopracteur	K2603	1	11	54,5%	SO

Source : IFAPME 2019-2020 ; Calculs IBEFE Namur

La formation de Chef d'entreprise Gestionnaire d'un institut de beauté a rencontré beaucoup de succès, avec 42 personnes inscrites en 2019-2020.

Entre 2016 et 2019, toutes les formations reprises ci-dessus ont enregistré une diminution du nombre d'inscrits.

IFAPME – Formation de Coordination et d'Encadrement

Famille ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
K - Services à la personne et à la collectivité	Accueillant d'enfants autonome	K1303	1	8	75,0%	SO

Source : IFAPME 2019-2020 ; Calculs IBEFE Namur

b. Enseignement de Promotion sociale

A noter que les données relatives à l'enseignement de Promotion Sociale ne sont disponibles que pour l'année 2018-2019.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Nombre de stages organisés	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions sur 2 ans
Sciences appliquées	Auxiliaire d'enfance	ND	2	48	156	57	96,0%	-20,0%
	Educateur	ND	1	90	173	83	52,4%	-4,3%

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Nombre de stages organisés	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions sur 2 ans
Services aux personnes	Aide familial	ND	2	48	223	53	91,9%	-46,1%
	Aide-soignant	ND	4	117	351	143	82,9%	-10%
	Ambulancier relevant du transport médico-sanitaire (cv)	ND	1	20	10	15	59,5%	300,0%
	Assistant en logistique unité soins et/ou services d'urgence	ND	1	30	55	55	80,6%	42,9%
	Pédicure médicale	ND	4	93	159	61	95,3%	24,0%

Source : DGENORS, 2018-2019 ; Calculs IBEFE Namur

Dans l'enseignement de Promotion sociale, le nombre d'inscriptions dans les formations d'Auxiliaire de l'enfance et d'Educateur a diminué entre 2016 et 2018. La fréquentation a également baissé dans les sections d'Aide familial et d'Aide-soignant, alors que le secteur connaît déjà des difficultés lors du recrutement de ce type de travailleurs.

Le secteur au sein duquel le nombre de stages organisés en 2018-2019 est le plus important est celui des Services aux Personnes : 824 stages dont 351 pour la section Aide-soignant, 223 pour celle d'Aide familial et 159 pour celle de Pédicure médicale. Les stages sont également nombreux dans le cadre des formations d'Educateur (173 stages) et d'Auxiliaire de l'enfance (156 stages).

760 inscriptions aux épreuves intégrées ont été comptabilisées sur le territoire du Bassin de Namur en 2018-2019, dont le plus grand nombre pour le secteur des Services aux personnes (327 inscriptions aux épreuves, dont 143 au sein de la section Aide-soignant).

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé des Unités d'Enseignement	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	% Femmes
Sciences appliquées	Apprentissage du processus de formation dans le domaine social	1	43	53,5%
	Découverte du secteur socio-éducatif	1	20	55,0%
	Harmonie vitale par la sophrologie : harmonie avec l'environnement – phase de totalisation	1	6	83,3%
	Harmonie vitale par la sophrologie : harmonie avec les autres – phases de futurisation, prétérisation	2	31	96,8%
	Harmonie vitale par la sophrologie : harmonie avec soi-même – phase de présentation	2	44	88,7%
	La gestion de conflit (convention)	1	12	83,3%
	La gestion du stress (convention)	1	7	100,0%
	Tuteur dans le secteur non-marchand : accompagnement de personnes en formation	1	9	77,8%
	Tuteur dans le secteur non-marchand : accompagnement de travailleurs	1	8	75,0%

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé des Unités d'Enseignement	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	% Femmes
Services aux personnes	Aide à la vie journalière des métiers de l'aide et des soins aux personnes	1	16	87,5%
	Approche conceptuelle des métiers de l'aide et des soins aux personnes	1	16	87,5%
	Communication : expression orale et écrite appliquée au secteur des services aux personnes	1	20	90,0%
	Confort et bien-être du visage	1	17	100,0%
	Connaissances préalables au stage d'observation des métiers de l'aide et des soins aux personnes	1	20	90,0%
	Découverte des huiles essentielles	2	54	88,9%
	Découverte des huiles essentielles – niveau 2	2	23	95,7%
	Découverte des métiers de l'aide et des soins aux personnes	1	20	90,0%
	Développement du bien-être : techniques de massage	3	85	87,1%
	Initiation aux premiers secours	1	13	76,9%
	Maquillage : niveau de base	1	35	97,1%
	Principes de base Feng Shui : aménagement et décoration – niveau 1	1	33	87,9%
	Principes de base Feng Shui : aménagement et décoration – niveau 2	1	15	86,7%
Réflexologie plantaire	3	92	93,5%	

Réflexologie plantaire - approfondissement	2	25	96,0%
Stage d'observation des métiers de l'aide et des services aux personnes	1	15	93,3%
Stage d'insertion des métiers de l'aide et des services aux personnes	1	8	100,0%
Techniques d'entretien des sols (convention)	2	124	64,5%
Techniques de bien-être par les huiles essentielles	1	10	80,0%
Techniques de bien-être par les huiles essentielles : perfectionnement	1	5	80,0%
Tuteur dans le secteur non-marchand : sensibilisation à l'accompagnement en formation (convention APEF – FEBI)	2	15	93,3%

Source : DGENORS, 2018-2019 ; Calculs IBEFE Namur

c. Forem Formation

Gestion propre

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% Femmes	Evolution Contrats 2017-2020
Secrétariat médical	Secrétaire médical	M1609	4	100,0%	-82,6%

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% Femmes	Evolution Contrats 2017-2020
Nettoyage	Auxiliaire de ménage	K1304	43	88,3%	-4,4%
	Technicien de surface	K2204	35	60,0%	-53,9%

Source : Le Forem, 2020 ; Calculs : IBEFE Namur

Au Forem Formation, la fréquentation dans les formations en gestion propre a baissé entre 2017 et 2020 aussi bien dans le secteur du Nettoyage que dans celui du Secrétariat médical.

Gestion partenariale

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% Femmes	Evolution Contrats 2017-2020
Secrétariat médical	Secrétariat médical	M1609	12	100,0%	-53,8%

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% Femmes	Evolution Contrats 2017-2020
Non marchand	Reprise d'études d'infirmier	J1506	5	80,0%	-93,9%

Source : Le Forem, 2020 ; Calculs : IBEFE Namur

A relever que **Forem Formation propose, en partenariat, une formation du secteur Non marchand : Sensibilisation au métier d’infirmier**. Celle-ci a rassemblé 5 personnes en 2020.

Pour ce qui concerne la formation de Secrétariat médial organisée en partenariat, elle a enregistré, ici aussi, une diminution de la fréquentation de 53,8%.

d. Centres d’Insertion socioprofessionnelle – CISP

Famille ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution fréquentation 2017 -2019
K – Services à la personne et à la collectivité	Aide-ménager	K1304	12	100,0%	-55,6%
	Formation à l’autonomie : nettoyage et petite restauration	K1304/G1602/G1603/K2204	57	100,0%	1,8%
	Formation préparatoire aux métiers des services aux personnes	K1304/J1501/K1302/K1303	50	80,0%	25,0%

Source : SPW, 2019

La formation d’Aide-ménager a vu son nombre d’inscrits diminuer fortement entre 2017 et 2019 (-55,6%) tandis que la fréquentation a augmenté de 25,0% dans la Formation préparatoire aux métiers des Services aux personnes et de 1,8% dans la formation Nettoyage et petite restauration.

e. Centres de formation et d’insertion socioprofessionnelle adaptés AVIQ/PHARE

Secteur	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution fréquentation 2018-2019
K – Services à la personne et à la collectivité	K22 – Nettoyage et propreté industriels	11	72,7%	0,0%

Source : AVIQ, 2019

Remarque : les données disponibles ne permettent pas une ventilation par métier/formation, ni le calcul d’une évolution sur une période plus longue que 2018-2019.

2.4. Centres de Technologies Avancées, Centres de Compétences et Autres Centres de formation

a. Centre de Technologies Avancées (CTA)

Un seul Centre de Technologies Avancées est actif dans ce secteur : **CTA Mini hôpital - Puériculture - Service aux personnes à Bruxelles.**

b. Centre de Compétences

Aucun Centre de compétences n'est actif dans ce secteur d'activité.

c. Centres de formation

Deux Centres de formation privés organisent la formation d'Aide familial : asbl Centre de formation du Service familial de Charleroi (**Marcinelle**) et asbl Centre de formation de l'Aide à domicile en Milieu rural (**Orgéo**).

2.5. Validation des compétences

Six métiers peuvent actuellement faire l'objet d'une validation des compétences : **Accueillant d'enfants, Aide-ménager, Coiffeur, Coiffeur autonome, Coiffeur manager et Esthéticien.**

Le territoire du Bassin de Namur compte un Centre de validation des compétences dans le Secteur des Services aux personnes ; à savoir **Le Forem – Centre de formation de Saint-Servais**. Il propose une offre de Validation des compétences pour le métier **d'Aide-ménager (tâches d'entretien courant de la maison et entretien du linge)**.

Offres de validation des compétences en Wallonie

Métiers	Unités de compétence	Lieux de validation
Accueillant d'enfants	AE : Accueillir l'enfant, lui prodiguer les soins quotidiens, en veillant à son bien-être et à son environnement	Centre de validation des compétences de l'EPS Bruxelles Ouest et Centre IFAPME de Charleroi
Aide-ménager	AIM1 : Réaliser les tâches d'entretien courant de la maison AIM2 : Assurer l'entretien du linge	Le Forem-Centre de formation de Saint-Servais, Le Forem-Centre de Formation de Mons, Centre de validation des compétences de l'EPS à Huy-Waremme, Centre de validation des compétences de l'EPS Bruxelles Ouest, Centre de validation des compétences de l'EPS de Charleroi-Hainaut Sud, Centre de validation des compétences de l'EPS Mouscron - Comines – Picardie et Centre de compétences Forem-ConstruForm Châtelineau,
Coiffeur	COIF1 : Réaliser une coupe homme avec shampoing et coiffage COIF2 : Réaliser une coupe dame avec shampoing et coiffage COIF3 : Réaliser une permanente / soutien des cheveux avec shampoing et coiffage COIF4 : Réaliser une coloration avec shampoing et coiffage	Centre Coach Coiffure Charleroi, Centre Coach Coiffure Liège, Centre de validation EFP Bruxelles et Centre IFAPME Luxembourg
Coiffeur Autonome	COIFAUTO : Assurer des services complets en toute autonomie	Centre Coach Coiffure Charleroi, Centre Coach Coiffure Liège et Centre de validation Coach Bruxelles
Coiffeur manager	COIFMAN : Assurer la gestion opérationnelle d'un salon de coiffure	Centre Coach Coiffure Charleroi, Centre Coach Coiffure Liège
Esthéticien	ESTH1 : Effectuer un soin de beauté et un maquillage du visage ESTH2 : Effectuer un soin de beauté du corps et une épilation ESTH3 : Effectuer un soin de beauté des mains et des pieds ESTH4 : Effectuer un massage de beauté et de bien-être du corps	Centre Coach Coiffure Charleroi, Centre de validation EFP Bruxelles, Centre IFAPME Liège-Huy-Verviers

Source : <https://www.validationdescompetences.be/>

Nombre d'épreuves réalisées dans le Bassin namurois pour le métier d'Aide-ménager

Métiers	Epreuves réalisées				
	2017	2018	2019	2020	% de maintien*
Aide-ménager	15	10	17	3	21,4%
AIM1	10	5	12	3	33,3%
AIM2	5	5	5	0	0,0%

Source : Consortium de Validation des compétences, 2021

* Par « % de maintien », il faut entendre le pourcentage d'activité qui a pu être réalisé en 2020 aux regards des activités réalisées entre 2017 et 2019, au regard de la crise sanitaire liée à la Covid 19.

En 2020, seules 3 épreuves ont pu être organisées dans le Bassin namurois dans le contexte de crise sanitaire ; Celles-ci concernaient l'Unité de compétences AIM1. Les trois personnes concernées ont réussi et ont ainsi obtenu leur titre de compétences.

8 personnes, domiciliées dans le Bassin de Namur, ont en outre passé l'épreuve de validation des compétences dans un autre Bassin : 2 au Hainaut Sud, 2 en Wallonie Picarde et 4 sur Liège – Huy – Waremme.

3. Thématiques communes : métiers prioritaires pour le développement de la programmation de l'offre et recommandations

Les « **thématiques communes** » sont un ensemble d'orientations émises par les IBEFE dans l'intention de développer l'offre d'enseignement et de formation professionnelle sur leur territoire en favorisant l'ajustement de l'offre existante aux besoins socio-économiques de chaque Bassin, en veillant à l'évolution des qualifications et compétences requises sur le marché du travail et en proposant des parcours d'enseignement et de formation complets et cohérents pour tous les publics.

Les thématiques communes sont composées de :

- une liste des métiers prioritaires pour le développement de la programmation de l'offre : métiers prioritaires à créer et à maintenir ;
- des recommandations sur des métiers, ainsi que sur d'autres enjeux transversaux et globaux : adaptation du contenu ou de la pédagogie de certaines offres, orientation et promotion des métiers, places de stages et alternance, partage des équipements pédagogiques, etc.

3.1. Liste des métiers prioritaires à créer et à maintenir de l'Instance Bassin EFE Namur

- **Métiers prioritaires pour la création de nouvelles offres**

L'IBEFE formule une « recommandation de création » lorsque l'offre actuelle d'enseignement et/ou de formation est estimée insuffisante ou mal répartie géographiquement pour couvrir les besoins socio-économiques du territoire ou que les parcours de formation sont estimés incomplets. Il est alors recommandé la création d'offres nouvelles ou supplémentaires.

- **Métiers prioritaires pour le maintien d'offres de formation et d'enseignement**

L'IBEFE formule une « recommandation de maintien » lorsque l'offre d'enseignement et/ou de formation existante est suffisante et nécessaire pour assurer la continuité des parcours de formation, l'équilibre géographique de l'offre et pour couvrir les besoins socio-économiques identifiés dans le bassin ; Dans le cas où une offre d'enseignement ou de formation disparaît, l'IBEFE soutient la création d'une nouvelle offre équivalente.

Formation initiale : ensemble de formations destinées à un public en âge d'obligation scolaire et/ou jeunes adultes (enseignement ordinaire de plein exercice et en alternance, enseignement spécialisé et apprentissage IFAPME). TQ = enseignement technique de qualification et P = enseignement professionnel. PE = plein exercice et Alt. = alternance.

Formation pour adultes : ensemble de formations destinées à un public n'étant plus en obligation scolaire et/ou ayant terminé ou arrêté un parcours de formation initiale (Enseignement de Promotion Sociale, formation en chef d'entreprise IFAPME, Forem, Centres d'insertion socioprofessionnelle, Centres de Formation et d'Insertion SocioProfessionnelle Adaptés).

Remarque : Dans les tableaux ci-dessous, les métiers sont classés sur base de la nomenclature Rome V3.

De manière générale, **il est recommandé de maintenir l’offre d’enseignement et de formation existante menant aux métiers du Secteur de la santé et des Services aux personnes**. Les métiers de ce secteur sont en effet très recherchés sur le marché de l’emploi et font de plus en plus l’objet de difficultés de recrutement.

Il est par ailleurs important d’adapter le contenu de l’offre d’enseignement et de formation professionnelle pour répondre aux besoins en compétences sur le marché de l’emploi. A ce sujet, il est à noter que les métiers des grappes « Aide aux personnes » et « Soins et Assistance aux soins aux personnes », de même que les métiers de « Secrétaire médical » et d’« Agent d’accueil de la petite enfance » sont en train d’être examinés au sein du SFMQ.

ROME V3	Métiers prioritaires	Formation initiale	Formation pour adultes	Recommandations / Commentaires
D – Commerce, Vente et Grande distribution				
D1202 – Coiffure	Coiffeur, Coiffeur manager, Gestionnaire de salon de coiffure	Maintenir	Maintenir	Le métier est repris dans la liste des fonctions critiques 2021 du Forem.
D1208 – Soins esthétiques et corporels	Esthéticien, Gestionnaire d’un institut de beauté	Maintenir	Maintenir	Offre suffisante mais nécessaire pour répondre aux besoins d’emploi locaux.
D1208 – Soins esthétiques et corporels	Esthéticien social	Créer	Créer	<p>Le métier d’Esthéticien social, même s’il n’existe pas encore en tant que tel, est très certainement amené à se développer, car la demande est là et les retours des clients/patients sont très positifs.</p> <p>Il commence à prendre de l’importance sur le marché de l’emploi. Des campagnes sont faites pour que ce métier soit connu et de plus en plus valorisé. Le Forem a géré 37 opportunités d’emploi d’Esthéticien au niveau du Bassin en 2019 et 16 en 2020 (210 et 146 au niveau wallon), sachant que ces offres ne représentent qu’une partie du marché de l’emploi. Par ailleurs, en 2019, 1.775 indépendants et 60 aidants travaillaient dans les soins de beauté dans le Bassin namurois.</p> <p>L’Esthéticien social peut travailler au sein des hôpitaux (service oncologie, gériatrie), des maisons de repos, des établissements spécialisés ou encore des établissements de soins palliatifs. Des maisons de bien-être se créent à côté des hôpitaux et travaillent également de plus en plus avec ce type de profils. Ceux-ci ne sont à l’heure actuelle pas financés pour engager ce type de profils, même si ces institutions reconnaissent de plus en plus l’importance d’avoir au sein de leurs équipes des esthéticiennes sociales. Ils en recherchent ainsi de plus en plus mais travaillent actuellement essentiellement avec des indépendantes qui peuvent prodiguer des soins esthétiques aux malades.</p> <p>Même si un remboursement pour ce type de soins constitue une condition préalable pour favoriser le développement de ce métier sur le marché de l’emploi, il est à souligner qu’une formation d’esthéticien social est en outre une porte d’entrée supplémentaire sur le marché de l’emploi.</p>

				<p>L'Union Nationale de l'esthétique et du bien-être soutient ainsi la mise en place de formations d'Esthéticien social au sein des écoles et des centres de formation. De trop nombreux centres privés organisent en effet ce type de formation, mais de manière accélérée et avec l'apprentissage insuffisant des compétences à maîtriser ; ces centres prennent en outre souvent des personnes qui n'ont aucune expérience dans le domaine. Or, il ne faut pas l'oublier, l'Esthéticien social est avant tout un esthéticien et se doit donc de connaître les bases de l'esthétique.</p> <p>Le but de la formation est d'aider l'étudiant à développer une grande capacité d'écoute au service des bénéficiaires fragilisés (personnes âgées, malades, en détresse physique, psychologique ou sociale, etc.), les aider à reconstruire leur image, favoriser la communication et leur confort par le toucher.</p>
D1208 – Soins esthétiques et corporels	Pédicure-Manucure	Maintenir	Maintenir	Offre suffisante mais nécessaire pour répondre aux besoins d'emploi locaux.
J - Santé				
J1301 – Personnel polyvalent des services hospitaliers	Agent des services hospitaliers	Maintenir	Maintenir	
J1305 – Conduite de véhicules sanitaires	Ambulancier		Maintenir	
J1501 – Soins d'hygiène, de confort du patient	Aide-soignant	Maintenir	Maintenir	<p>Les formations doivent être maintenues sur le territoire, même si l'offre est large.</p> <p>Les hôpitaux et maisons de repos recherchent très régulièrement des Aides-soignants (209 opportunités d'emploi ayant transité par les services du Forem en 2019 et 313 en 2020). Des difficultés de recrutement sont régulièrement mentionnées par les hôpitaux et surtout les maisons de repos. Le métier fait d'ailleurs partie de la liste des fonctions critiques 2021 du Forem.</p>
J1506 – Soins infirmiers généralistes	Infirmier	Maintenir	Maintenir	<p>Ce métier est très recherché sur le marché de l'emploi (358 opportunités d'emploi d'Infirmier en soins généraux ayant transité par les services du Forem en 2019 et 394 en 2020, 85 offres d'Infirmier en soins spécialisés en 2019 et 56 en 2020) et fait l'objet de très grandes difficultés de recrutement. Les métiers d'Infirmier en soins généraux et d'Infirmier en soins spécialisés sont repris dans la liste 2021 des métiers en pénurie du Forem.</p>

K – Services à la personne et à la collectivité

K1206 – Intervention socioculturelle	Animateur	Maintenir		
K1207 – Intervention socioéducative	Educateur	Maintenir	Maintenir	
K1301 – Accompagnement médicosocial	Accompagnateur médicosocial	Maintenir		
K1302 – Assistance auprès d’adultes	Aide familial, Garde à domicile	Maintenir	Maintenir	<p>Les formations doivent être maintenues sur le territoire, même si l’offre est large. Les Services d’Aide aux Familles et aux Aînés (SAFA) recherchent régulièrement des Aides familiaux (37 opportunités d’emploi ayant transité par les services du Forem en 2019 et 67 en 2020).</p> <p>Etant donné la politique visant à privilégier le maintien des personnes à domicile et les besoins croissants des bénéficiaires (vieillesse, apparition de nouvelles maladies, précarité sociale, etc.), le Secteur de l’Aide à domicile devrait se développer dans les prochaines années, avec de nouvelles opportunités d’emploi pour les Aides familiaux.</p> <p>Les SAFA font état, depuis quelques années, de difficultés de recrutement. Ce métier est d’ailleurs repris dans la liste 2021 des fonctions critiques du Forem. Les travailleurs du secteur deviennent âgés et le quitteront dans les prochaines années, ce qui risque d’aggraver les difficultés de recrutement déjà rencontrées actuellement.</p>
K1303 – Assistance auprès d’enfants	Accueillant d’enfants à domicile, Auxiliaire de l’enfance, Puériculteur	Maintenir	Maintenir	
K1304 – Services domestiques	Aide-ménager	Maintenir	Maintenir	<p>Les formations d’Aide-ménager doivent être maintenues sur le territoire. Ce métier est très recherché sur le marché de l’emploi (447 opportunités d’emploi d’Employé de ménage à domicile ayant transité par les services du Forem en 2019 et 314 en 2020). Il est par ailleurs repris dans la liste des fonctions critiques 2021 du Forem. Les difficultés rencontrées sont liées tant au profil du candidat (manque de compétences) qu’aux conditions de travail particulièrement difficiles (salaires, charges lourdes, maux de dos, etc.). Etant donné les difficultés de recruter, les employeurs engagent régulièrement des personnes non formées, mais qui ne restent pas forcément très longtemps dans le secteur, étant donné le manque de compétences tant techniques que comportementales.</p> <p>Les travailleurs du secteur deviennent âgés et s’apprêtent à le quitter dans les prochaines années, ce qui risque d’aggraver les difficultés rencontrées actuellement.</p> <p>Proposer des formations visant à améliorer les compétences techniques (tordre un torchon soulever une charge, etc. tout en prévenant les blessures) et de savoir-être (améliorer la communication avec le client, etc.) devrait ainsi permettre aux travailleurs de rester plus longtemps dans le secteur.</p>

K1304 – Services domestiques	Aide-ménager social	<i>Créer</i>	<i>Créer</i>	<p>Les SAFA indiquent rechercher régulièrement des Aides-ménagers sociaux et rencontrer certaines difficultés à en trouver.</p> <p>A ce jour, le métier peut être exercé sans qu'aucune qualification ne soit véritablement demandée, alors qu'il exige non seulement des connaissances et des compétences techniques mais aussi des compétences sociales importantes (communication, bienveillance, etc.). Pouvoir bénéficier de travailleurs formés serait ainsi clairement un atout pour les SAFA. Un statut est en cours d'élaboration ; il a été validé par les travailleurs et les syndicats mais fait encore l'objet de discussions au niveau politique.</p> <p>Sur le terrain, il sera important de veiller à ce que les tâches effectuées d'un côté par l'Aide-ménager social et de l'autre côté par l'Aide familial soient bien définies, de manière à ne pas arriver à une confusion des deux métiers.</p> <p>Le public intéressé de suivre une formation devra de la même manière être correctement informé des tâches à effectuer et des conditions de travail relatives à ce métier.</p>
K1403 – Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire	Directeur de maisons d'enfants		<i>Maintenir</i>	
K1403 – Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire	Directeur de maisons de repos		<i>Maintenir</i>	
M – Support à l'entreprise				
M1609 – Secrétariat et assistanat médical ou médico-social	Secrétaire médical	<i>Maintenir Agent médico-social</i>	<i>Maintenir</i>	

3.2. Recommandations

Orientation, promotion des métiers, promotion des filières techniques et professionnelles

RECOMMANDATIONS	
1	Avec les filières de formation de plus en plus désertées et les difficultés croissantes de recrutement observées dans le secteur de la Santé et des Services aux personnes, il est capital de travailler l'image des différents métiers et de les valoriser auprès du public et des jeunes en particulier : Aide-ménager, Aide-ménager social, Aide familial, Garde à domicile, Aide-soignant et Infirmier.
2	Faire connaître et valoriser le métier d'Esthéticien social. Celui-ci apporte beaucoup de bien-être et de confiance aux personnes ; les retours des clients-patients sont très positifs.

Adaptation de l'offre d'enseignement et de formation, recommandations au Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ)

RECOMMANDATIONS	
1	Veiller à développer des passerelles, de manière à ce que les travailleurs du secteur puissent évoluer et entrer dans un autre métier (Aide-ménager, Aide-ménager social, Aide familial, Aide-soignant, Infirmier) sans pour autant devoir recommencer une formation complète. Il est en effet important de tenir compte des compétences qui auront déjà été acquises par les travailleurs sur le terrain.
2	Intégrer dans les formations du secteur de la Santé et des Services aux personnes l'apprentissage de compétences numériques : utilisation des applications (gestion des horaires, utilisation de la boîte mail, prise de rendez-vous chez le bénéficiaire, réalisation de paiements électroniques pour les bénéficiaires, etc.), communication écrite adéquate, utilisation des réseaux sociaux et déontologie (ne pas être ami avec les bénéficiaires sur Facebook, ne pas donner son numéro de GSM privé), etc.
3	Intégrer dans les formations du secteur de la Santé et des Services aux personnes l'apprentissage des règles de distanciation sociale à respecter en cas d'épidémies (grippe) et du matériel adéquat à utiliser : gants, masques, etc.

4	<p>Adapter la formation d'aide familial de manière à mieux répondre aux besoins du marché de l'emploi.</p> <p>Le métier s'est fortement complexifié et demande la maîtrise de nouvelles compétences : apprentissage renforcé de la manutention, prise en charge de maladies diverses et plus lourdes, prise en charge de nombreux types de bénéficiaires différents (personnes avec des difficultés sociales, de santé mentale ou de dépendance, jeunes, personnes très âgées ou en manque d'autonomie, etc.), adaptation des règles de déontologie en lien avec les réseaux sociaux, apprentissage des règles sanitaires à respecter dans le cadre des pandémies, prise en compte des problèmes de mobilité, apprentissage renforcé de la cuisine, travail sur l'autonomie.</p> <p>L'organisation d'une septième année et l'obtention d'un diplôme de niveau CESS seraient un atout, tant pour les jeunes que pour le secteur (valorisation du métier ; davantage de maturité, d'expérience et de connaissances). A l'heure actuelle, les jeunes sont incités à poursuivre la formation d'aide-soignant de manière à obtenir le CESS. Une autre piste de solution, pour amener les jeunes à davantage de maturité, pourrait consister à les inciter à poursuivre leur cursus de formation par un Complément en gériatrie ou en éducation sanitaire.</p> <p>La mobilité devrait également être travaillée (utilisation des différents modes de déplacement, module au permis de conduire théorique, voire pratique).</p>
5	<p>Adapter la formation d'aide-ménager de manière à mieux répondre aux besoins du marché de l'emploi.</p> <p>Avec l'apparition du métier d'aide-ménager social au sein des SAFA, intégrer dans la formation d'aide-ménager toute une série d'aspects liés au travail social : sens de l'écoute, communication orale et écrite (carnet de liaison), accompagnement des bénéficiaires, observation des bénéficiaires (rôle de prévention et d'analyse d'éventuels besoins), etc.</p> <p>Renforcer les modules d'ergonomie en vue de prévenir les maux de dos et les blessures.</p> <p>La mobilité devrait également être travaillée (utilisation des différents modes de déplacement, module au permis de conduire théorique, voire pratique).</p>

Places de stage et alternance

RECOMMANDATIONS	
1	<p>Veiller à offrir suffisamment de lieux de stage lors de l'apprentissage du <u>métier d'Aide familial</u>. Le stage est primordial pour acquérir de l'autonomie et de l'expérience pratique. Or, des écoles rencontrent des difficultés pour trouver des lieux de stage au sein des SAFA et en arrivent à refuser des élèves.</p> <p>Une meilleure planification des stages dans le temps pourrait constituer un début de solution. Il faudrait en tout cas veiller à ce que chaque élève puisse suivre au moins un stage au sein d'un SAFA dans le cadre de son cursus de formation.</p> <p>Dans le cadre de la découverte et de l'apprentissage du <u>métier de Garde à domicile</u>, il faudrait également examiner la possibilité de donner aux jeunes l'occasion de prester des temps d'immersion et d'observation la nuit.</p>
2	<p>Veiller à offrir suffisamment de lieux de stage lors de l'apprentissage du <u>métier d'Aide-soignant</u>.</p>
3	<p>Veiller à offrir suffisamment de lieux de stage lors de l'apprentissage du <u>métier d'Esthéticien social</u>, la difficulté étant que ces derniers travaillent souvent à temps partiel. Les écoles qui organisent la formation doivent actuellement se diriger vers la région liégeoise pour trouver des places de stage.</p>

4	Veiller à offrir suffisamment de lieux de stage lors de l'apprentissage des métiers en lien avec la Petite enfance. Les écoles rencontrent en effet des difficultés.
5	Envisager le développement de la formation en alternance pour ce qui concerne le métier d'Aide familial , tant au niveau de l'enseignement qualifiant qu'au niveau de l'enseignement de promotion sociale. Cette formation donne en effet de bons résultats lorsqu'elle est organisée.

Équipements/ressources

RECOMMANDATIONS	
1	Transmettre aux écoles et opérateurs de formation, les tutoriels et documents réalisés par certaines fédérations, expliquant les règles sanitaires à respecter dans le cadre de pandémies ou même de grippe (utilisation de gel, port du masque, lavage des mains, etc.).

Autres

RECOMMANDATIONS	
1	De manière générale, le Secteur de la Santé et des Services aux personnes est mal considéré et est sous-financé, bien qu'il soit essentiel pour la population. Valoriser tous les métiers du secteur, notamment par une revalorisation salariale , semble incontournable, si on veut que des personnes continuent à se lancer dans ce secteur d'activité et s'y épanouissent à long terme.
	Secteur de la Santé et des Services aux personnes : Reprendre les métiers du secteur dans la liste des métiers considérés comme étant lourds et pénibles (difficultés tant physiques que psychologiques) et permettre une diminution du temps de travail en fin de carrière.
2	Importance de finaliser le statut d'Aide-ménager , afin de favoriser sa reconnaissance et également son financement sur le marché de l'emploi. Ce statut a été validé par les travailleurs et les syndicats, mais fait encore l'objet de discussions au sein du gouvernement.
3	Faire en sorte que les métiers d'Aide familial (Garde à domicile) et d'Aide-soignant soient reconnus comme étant des métiers en pénurie permettrait aux demandeurs d'emploi de bénéficier d'une série d'avantages liés à cet état de fait (primes octroyées lorsqu'on suit une formation liée à un métier en pénurie, dispense, etc.).
4	Les demandeurs d'emploi ne sont pas généralement pas intéressés à s'inscrire dans des formations d'Aide-ménager , car ils pensent déjà tout savoir du métier et ne sont pas toujours conscients de la nécessité de développer leurs compétences tant techniques (pour éviter les maladies et blessures, connaissance des différents produits de nettoyage) que comportementales (savoir comment se comporter chez un client et comment communiquer). Certains entrent ainsi dans le secteur, mais n'y restent pas très longtemps, faute de compétences suffisantes. Vérifier que les demandeurs d'emploi qui sont positionnés sur ce métier aient suivi un module de formation ou maîtrisent les compétences nécessaires à l'exercice du métier constituerait un atout pour le marché de l'emploi.

5	Réaliser une veille dans le <u>Secteur de la petite enfance</u>, à la suite de la réforme MILAC et à ses conséquences sur l'offre d'enseignement et de formation professionnelle de même que sur le marché de l'emploi.
6	De nombreux employeurs rencontrent des difficultés de recrutement pour les métiers d'Aide-ménager, Aide familial et Aide-soignant alors qu'un certain nombre de demandeurs d'emploi sont positionnés sur ces métiers. Il serait ainsi intéressant de savoir pourquoi ces personnes ne sont pas à l'emploi et d'examiner quelles compétences sont manquantes pour l'exercice du métier sur lequel ils sont positionnés.
7	Favoriser la mixité dans tous les métiers en lien avec le <u>Secteur de la Santé, des Services aux personnes et de la Petite enfance</u>.
8	<u>Secteur de la Santé et des Services aux personnes</u> : Interpeler , comme cela avait déjà été fait en 2019 par l'IBEFE Namur, les nouveaux ministres de l'Emploi, de l'enseignement qualifiant et de la formation professionnelle, sur les conséquences de la suppression programmée du Bachelier Agrégation de l'Enseignement Secondaire Inférieur (AESI) en Economie familiale et sociale et du non-remplacement de celui-ci par une autre formation. Il est important de continuer à former des enseignants aptes à donner des cours en lien avec le Secteur des Services aux personnes (éducation nutritionnelle, diététique, économie sociale et familiale, éducation à la santé et l'hygiène, maintenance de l'habitation, travaux ménagers, éthique et déontologie, etc.), que ce soit dans l'enseignement qualifiant, dans l'Enseignement de Promotion Sociale ou encore à l'IFAPME. Sans ceux-ci, la pénurie d'enseignants, déjà observée dans ce secteur, risquerait d'être aggravée. <i>(Interpellation faite en juin 2021 par l'IBEFE Namur)</i>
9	<u>Secteur de la Santé et des Services aux personnes</u> : Interpeller à nouveau , la ministre de l'Emploi, sur la nécessité d'octroyer un contrat F70bis (ou tout au moins d'un défraiement financier) pour les personnes souhaitant suivre une formation du Secteur Non-marchand. Les établissements d'enseignement de Promotion sociale s'inquiètent en effet du nombre de moins en moins important d'étudiants qui se lancent dans des formations d'Aide familial et d'Aide-soignant et également du nombre relativement élevé d'abandons observés dans ce type de formations. Par ailleurs, permettre à ces personnes d'obtenir une dispense de rechercher de l'emploi durant toute la durée de formation est capital pour leur permettre de poursuivre leur formation jusqu'au bout. <i>(Interpellation faite en octobre 2021 par l'ensemble des IBEFE de Wallonie)</i>

Contact : Laurence Lefèvre, Chargée de missions IBEFE Namur

laurence.lefevre@forem.be